N° 9
Janvier
2017

L'ECHO DES BOIS

Bulletin municipal

www.saint-germain-sur-rhone.com

Les vœux du Maire

Mesdames et Messieurs, Chers amis.

Pour commencer, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue à toutes et à tous à l'occasion de ces fêtes de fin d'année.

Cette manifestation dite des vœux du Maire est pour nous, élus municipaux, un temps important de la vie de notre village, un temps de rassemblement dans la bonne humeur afin d'oublier pendant quelques instants les soucis de la vie quotidienne.

En effet, si l'année 2016 a été principalement marquée par un chômage de masse sans précédent, un pouvoir d'achat en berne, des attentats meurtriers toujours aussi imprévisibles, un totalitarisme islamiste à nos portes, nous ne devons pas pour autant tomber dans la sinistrose et nous devons garder confiance en l'avenir.

Plus localement, avant de dresser les grandes lignes de l'action municipale pour les prochaines années, je reviendrai quelques instants sur l'année écoulée. C'est ainsi qu'en 2016 nous avons terminé le transfert de la bibliothèque dans des locaux plus centraux et accessibles à tous, à côté de la mairie. Nous avons également aménagé un appartement de type 3 au dessus de la bibliothèque, et créé un nouveau local pour les archives communales. Pour l'ensemble de ces travaux qui s'élève à 348 000 €, nous bénéficions d'une subvention de 58 552 € de nos Conseillers Départementaux M. Christian MONTEIL et Mme Virginie DUBY-MULLER, ainsi que du Sénateur M. Cyril PELLEVAT pour un montant de 9 212 €. Je les en remercie bien sincèrement au nom de la commune.

Parallèlement à ces investissements conséquents, nous avons poursuivi les travaux de réfection de chaussées et avons créé un plateau surélevé à l'entrée de la commune pour un montant de 189 000 €, avec une aide financière de 28 000 € du Conseil Départemental que je remercie encore une fois.

Dans un tout autre domaine, depuis le 1er juillet nous avons confié la gestion de notre restaurant communal à Alexandra et Gilles SALE. La fréquentation du midi en semaine reste timide. Nous vous invitons donc à les encourager en venant découvrir leur cuisine traditionnelle élaborée à base de produits frais, d'un bon rapport qualité prix, dans le cadre champêtre et chaleureux que vous connaissez bien.

Concernant l'élaboration du schéma de cohérence territorial (SCOT) et du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), elle se poursuit à un rythme soutenu et exige toujours de notre part beaucoup d'attention, de réflexion et d'énergie.
Nos projets devront être cohérents et compatibles avec les directives imposées par l'Etat et les nombreux documents d'urbanisme, notamment en ce qui concerne la modération de la consommation d'espace. Un dossier épineux avec des décisions imposées qui ne feront pas forcément l'unanimité.

Quant à l'année 2017 et aux suivantes, nous ne manquons pas de projets, mais il convient de rappeler l'évolution du contexte dans lequel nous allons devoir travailler. En effet, les dotations de l'Etat continuent de diminuer et cette baisse de participation se ressentira sur les prochains exercices budgétaires.
Les possibilités d'investissement s'amenuiseront et nous devrons plus que jamais peser nos choix et les planifier sur le long terme par ordre de priorité.
Malgré ces difficultés à venir, nous devrons continuer notre effort d'équipement pour ne pas priver notre commune rurale et ses habitants des services de qualité dont nous avons besoin.

La survie de nos entreprises est aussi en jeu, car une baisse significative de l'investissement des collectivités locales serait dramatique pour elles et par conséquent pour l'emploi dans notre région.

Nous allons donc entreprendre la création d'un trottoir sur environ 600 m entre la mairie et le plateau surélevé, toujours avec le souci d'améliorer la sécurité des usagers et notamment des piétons. Ces travaux sont estimés à 150 000€ et nous solliciterons à nouveau une demande de financement auprès du Conseil départemental ainsi que du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes.
Prochainement, nous devrons aussi réfléchir au devenir de l'ancien presbytère, sachant que des travaux de réhabilitation se révèleront très onéreux au vu de l'état du bâtiment.

Comme je vous l'ai déjà annoncé dans le précédent bulletin municipal du mois d'octobre, la fusion des communautés de communes de la Semine, du Val des Usses et de Seyssel sera effective dès le 1er janvier 2017 et deviendra la Communauté de Communes Usses et Rhône. Elle sera constituée de 37 délégués communautaires, composée de 26 communes et d'environ 19 000 habitants, dont le siège sera établi à Seyssel. Quant à lui, le bâtiment de la Semine abritera les compétences assainissement, environnement, crèche, maison de vie et développement économique. Le site de Frangy sera lui destiné aux compétences aménagement du territoire, urbanisme, social, EHPAD. La nouvelle gouvernance devra faire des choix complexes et prendre des décisions souvent difficiles, en ayant toujours à l'esprit l'intérêt général de notre territoire et de sa population.

Enfin, concernant l'état civil, nous avons eu le plaisir cette année d'enregistrer les naissances de Kylie VIENNE, Léonor DE JESUS SALGADO, Diego et Lelio GRIVEAUX, Mila FILLION, Alexis BRANTUS.
J'ai aussi une pensée pour nos chers disparus de l'année et adresse à leur famille un message de soutien et de sympathie.
Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux habitants de notre village.

Pour terminer, je tiens à remercier tous les membres de mon conseil municipal pour leur travail, leur soutien, leur confiance et leur assiduité.
Je remercie également chaleureusement le personnel communal, les membres du comité consultatif des personnes âgées et soutien, les associations et les bénévoles pour leur dévouement tout au long de l'année.
Bien sûr je n'oublie pas et félicite les entreprises et prestataires de service ainsi que nos partenaires.
A l'aube de cette nouvelle année et avec l'ensemble du Conseil municipal, j'ai le plaisir de vous présenter, ainsi qu'à celles et ceux qui vous sont chers, nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite.

Votre Maire, Alain LAMBERT

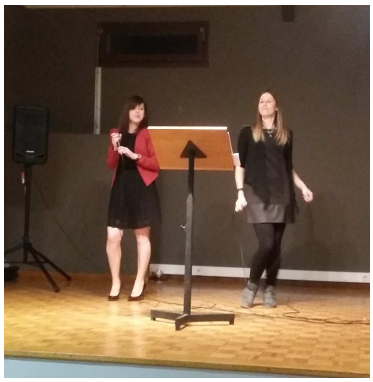

30ème Cross de la Semine : une très bonne cuvée.

Le dimanche 30 octobre, c'est sous un soleil radieux que 465 âmes se sont réunies sur le plateau de la Semine.
Dès 10 heures, les 168 adultes du 12 km s'élançaient sous les ordres du stater Christian BARON.

Rapidement, et comme il le fait depuis 4 ans qu'il vient courir à Saint-Germain-sur-Rhône, El Yazid EL MADI prenait les commandes de la course après l'unique difficulté du parcours, la bosse de Cusinens ; suivi de près par Jérôme TISSIER du Team Technicien du Sport Seynod et ASSPTT Annecy et d'Armand DROUIN de l'Amicale Laïque d'Echirolles, âgé seulement de 19 ans.

A l'arrivée, on retrouvait les 3 compères dans le même ordre.
Avec 45'51''4 et seulement 15 et 24 secondes d'avance,
El Yazid EL MADI a su gérer sa course pour préserver toutes ses chances en vue de l'épreuve qu'il courait l'après-midi dans le Jura et qu'il a également remportée.

Chez les féminines, au nombre de 40 cette année, Nadège VIGNAND de L'ASSPTT Annecy a remporté pour la troisième fois de suite l'épreuve en 57'02''5 (nouveau temps de référence), améliorant de 4 secondes sa performance de l'an passé.
Derrière elle, la bruxelloise Laetitia MATLET du club CRAPAST, en 58'00''2, et pour compléter le podium la franco-anglaise Émilie SHAW, nouvelle sociétaire de Run Valserine, en 58'04''4.

A 10h10, les 57 enfants, chiffre constant par rapport à 2015, ont pris le départ sous les applaudissements de leurs parents et des spectateurs présents, avec 1, 2 ou 3 kms à parcourir selon leur année de naissance.

La remise des coupes et le tirage au sort des lots de la tombola se sont ensuite déroulés à l'extérieur de la salle des fêtes.
Pour le 30ème anniversaire, le montant des récompenses a été augmenté de 30% et les 20 bénéficiaires de la tombola ont reçu des forfaits de soins, bons cadeau, télévision, etc.

Bravo aux marcheurs !

Côté marche, l'année 2016 aura été exceptionnelle avec 240 participants, soit 55 de plus que l'année dernière. Les randonneurs ont sillonné les chemins du plateau sur les deux tracés dessinés par Jean-François CATTIN, notre ami organisateur d'Eloise, et balisés avec soin par Christian BARON et Gaby GIET.

Par cette journée ensoleillée, ils ont apprécié l'éclatante symphonie de couleurs et de lumières automnales de notre magnifique petit coin de France qu'est l'avant pays haut-savoyard. Comme les années précédentes, les gargantuesques ravitaillements sur les parcours et à l'arrivée, concoctés par la brigade de Christiane BARON, sous la houlette de notre Présidente Jocelyne ARTERO, ont émerveillé nos papilles.

Aux sponsors, de plus en plus nombreux à nous accompagner, aux secouristes, aux chronométreurs, et à nos bénévoles, pour leur implication sans faille dans la réussite de cette manifestation sportive, le Comité des Fêtes adresse ses sincères remerciements.

Les organisateurs

Boum des enfants

le 19 novembre le comité des fêtes, pour la première fois, a organisé une boum pour les enfants du plateau de la Semine.

Une nouveauté qui a connu un joli succès !

Bracelets lumineux, crêpes, gaufres, jeux de lumière, neige artificielle ont enchanté nos jeunes danseurs, heureux qu'une après midi leur soit consacrée.

Un retour positif des parents, une ambiance festive et les rires des enfants nous encouragent à renouveler cette manifestation.

Les membres du comité remercient les enfants et les adultes pour leur participation.

Noël des aînés

C'est par un temps un peu gris que les bénévoles du CCPAS se sont mis en route pour apporter à nos aînés un superbe colis de Noël, l'occasion aussi de bavarder autour d'une tasse de café… ou autre breuvage.
Des moments bien conviviaux, importants et agréables pour tous !

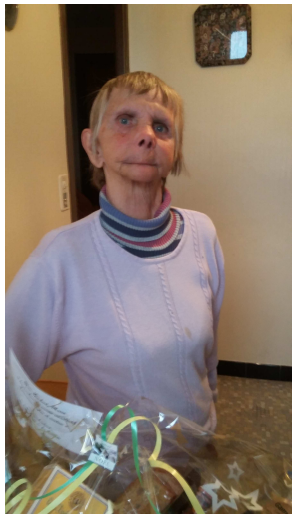

Inauguration de la nouvelle bibliothèque

Le 5 novembre dernier, notre Maire a inauguré la nouvelle bibliothèque, plus centrale et plus accessible à tous car située désormais au rez de chaussée, dans le bâtiment de la mairie.

La bibliothèque est gérée par Claire (présidente, photo ci dessus), Catherine (secrétaire, photo ci-dessus), Christiane (vice présidente) et Joëlle (trésorière).

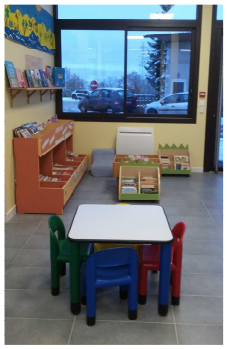

La bibliothèque ouvre désormais les mercredis de 16 h à 18h et les samedis de 10h à 12h.

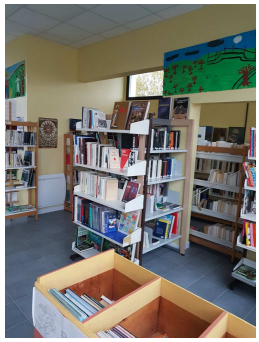

TIPI. Titres Payables par Internet et prélèvement automatique

Le dispositif TIPI Titres Payables sur Internet

Le dispositif d'encaissement des produits locaux par carte bancaire sur Internet permet de répondre aux attentes des usagers qui souhaitent pouvoir bénéficier comme dans d'autres domaines de la vie courante la possibilité de pouvoir effectuer leurs démarches en ligne et donc de pouvoir payer leurs factures de crèches de restauration scolaire ou d'eau sur Internet. En effet, le télépaiement par carte bancaire sur Internet permet de régler ses factures **24 heures sur 24, sept jours sur sept, sans avoir à se déplacer et ce dans un environnement sécurisé**.

Ainsi, depuis le 1er août 2016, tous les usagers d'un service communal de Saint Germain peuvent régler leur facture par internet (loyers, location de la salle des fêtes ou de matériel, abonnés au service d'eau potable…).

Pas de démarche de votre part : une simple connexion à https://www.tipi.budget.gouv.fr, muni de votre identifiant indiqué sur l'avis des sommes à payer reçu, et vous pouvez régler votre facture.

Un autre moyen de paiement a également été mis en place pour les habitants de Saint-Germain-sur-Rhône : le **prélèvement automatique**. Pour mettre en place ce prélèvement dès la prochaine édition de votre facture d'eau (au 31 juillet), vous veillerez à vous rendre en mairie avant le 31 mai 2017, muni d'un Relevé d'Identité Bancaire. Un mandat de prélèvement SEPA sera alors établi. Vous n'aurez plus à vous soucier de la date de paiement mentionnée sur votre facture, la somme sera automatiquement prélevée sur votre compte, quinze jours après la date limite de paiement officielle.

Association œuvres scolaires

L'Association des Œuvres Scolaires a pour but de permettre à tous les enfants de l'Ecole Alexandre Dumas de profiter d'un maximum de sorties scolaires telles que des sorties neige à Sur-Lyand ou une randonnée au Plateau des Glières, des spectacles comme le spectacle de Noël, des sorties culturelles comme la visite d'un château fort et de l'accueil de l'intervenante musicale.

Elle est avant tout une association qui se veut sympathique et chaleureuse où chacun peut s'exprimer dans la convivialité et participer selon ses envies et ses possibilités.

C'est avec une équipe au complet que l'AOS redémarre cette nouvelle année scolaire. En effet, Véronique Morel est venue renforcer les rangs avec le chapeau de vice-secrétaire. Elle arrive aux côté de Valérie Jacquemier, présidente, Jean-Patrick Dye, vice-président, Séverine Mandallaz, trésorière, Cédric Duchène, vice-trésorier et Aurélie Bugnot, secrétaire.

L'AOS vous donne donc rendez-vous tout au long de l'année pour ces différentes manifestations, dont la réussite dépend de la participation d'un maximum de personnes, alors à vos agendas et venez nombreux… :

Le repas dansant :	Samedi 18 mars
Le midi Festif :	Dimanche 21 mai
Le spectacle de Fin d'Année :	Vendredi 30 juin

Autorisations de sortie de territoire

La loi du 3 juin 2016 relatif à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs.

A compter du 15 janvier 2017, les mineurs appelés à sortir du territoire, non accompagnés par un titulaire de l'autorité parentale, devront à nouveau être munis d'une autorisation de sortie de territoire.

Ainsi, l'enfant qui voyagera à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents devra présenter les 3 documents suivants :

Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination (à vérifier en consultant les fiches pays du site diplomatie.fr :

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/

Assemblée générale du comité des fêtes : le 6 janvier

Jocelyne ARTERO, présidente, remercie les personnes présentes et rappelle que le comité couvre au niveau financier le déroulement du cross et achète également du matériel pour la gym suivant les besoins de Jocelyne REY.

Rappel des manifestations 2016

- **Repas du village bourguignon** : salle comble et une vente à emporter qui augmente (45 repas contre 15 en 2015)
- **30ème Cross de la Semine et marche : une matinée ensoleillée pour un anniversaire réussi !**
  Cette manifestation est gérée par Christian et Christiane BARON, Philippe GUICHARD, François BLANCHET, Gaby GIET, Sylvain DEMOLIS et d'autres bénévoles de la commune, sans oublier François CATTIN d'ELOISE .

Et deux nouvelles manifestations : marche nocturne et boum des enfants qui seront certainement reconduites en 2017

Après les commentaires positifs sur ces manifestations, Carole, trésorière annonce les comptes.

Jocelyne reprend la parole pour annoncer le départ de Stéphane WALCH, Sébastien CHENET, Catherine CANTE et du cuisinier François JACQUEMIER.

UN GRAND MERCI à François pour ses bons repas préparés durant toutes ces années, sans oublier Valérie, qui même si elle ne faisait pas partie du comité, était toujours active.

Les femmes étant en majorité , nous accueillons avec plaisir 2 nouveaux membres : Sébastien BLACHON et David CORTINOVIS.

La réunion se termine par le verre de l'amitié et la galette des rois.

Par ailleurs, le comité des fêtes offre cette année la possibilité de louer des barnums. Pour toute information, se renseigner auprès de Jocelyne au 06 88 70 89 40.

Et enfin, vous serez informés tout au long de l'année des manifestations du comité des fêtes via leur page Facebook, ainsi que par le site internet de la commune.

Le comité des fêtes vous souhaite une bonne année 2017 !

2016 . . .

Naissances

Kylie VIENNE, le 25 janvier 2016
Leonor DE JESUS SALGADO, le 10 mars 2016
Diego et Lelio GRIVEAUX, le 7 avril 2016
Mila FILLION, le 23 août 2016
Alexis BRANTUS, le 27 novembre 2016

Mariages

Esther MILLARD et Jean-Pierre PICOUT le 27 février 2016
Barbara COMOTTI et Daniel JULLIAND le 07 mai 2016
Lydie BOUYAYA et Loïc GONTHIER le 16 juillet 2016
Sabrina GHILARDI et Sylvain DEMOLIS le 20 août 2016

Décès

Geneviève DUCLOSSON, née DUCHENE, le 21 juillet 2016

Démarches administratives en ligne

Vous déménagez, vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales de la commune, vous avez besoin d'un acte d'état civil établi à Saint-Germain-sur-Rhône, ou vous souhaitez annoncer le démarrage des travaux d'urbanisme autorisés par arrêté du Maire? Vous pouvez dorénavant réaliser cette démarche en ligne :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires
Bien sûr, le secrétariat de mairie continue de vous accueillir pour toutes ces démarches ou vos questions relatives à ces domaines d'activités.

Etat Civil

La loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXIème siècle a permis immédiatement l'enregistrement des changements de prénoms, ainsi que l'enregistrement des Pactes Civils de Solidarité en mairie, à compter du 1er novembre 2017.

De même, de nouvelles modalités d'accueil des usagers et de délivrance des cartes nationales d'identité sont prévues au cours du mois de mars 2017. En effet, les demandes de CNI seront prochainement traitées selon des modalités alignées sur la procédure en vigueur depuis 2009 pour les passeports biométriques.
A suivre…

Elections

L'année 2017 est une année de refonte électorale. La liste des électeurs inscrits au 31 décembre 2016 sera mise à jour au 1er mars 2017 et une nouvelle carte d'électeur sera envoyée à chaque électeur, quelques jours avant l'organisation du premier scrutin de l'année.
Pour rappel, calendrier électoral 2017 :
Election présidentielle les 23 avril (1er tour) et 7 mai (second tour)
Elections législatives les 11 et 18 juin 2017. Elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée

Infos pratiques :

Mairie : 04.50.77.92.92
Horaires d'ouverture : lundi de 14h à 17h30,
mercredi de 14h à 17h
vendredi de 9h à 12h
Site internet : **www.saint-germain-sur-rhone.com**

Adresse mail : mairie-stgermain@wanadoo.fr

Agenda

* Repas des aînés : 12 mars
* Nettoyage de printemps : 1er avril
* Fête des mères : 27 mai

Imprimé par L'Access.com